

A serene landscape featuring a pond in the foreground with several white swans swimming. The water reflects the surrounding trees and the sky. In the background, a dense forest of tall, thin trees stands against a soft, hazy sky. The overall color palette is warm and muted, with browns, greys, and soft blues.

Saint Germain-Infos

Décembre 2023

N° 50

La Tête Noire fait peau neuve



Depuis janvier dernier Didier Mauve s'affaire dans le restaurant qu'il vient de reprendre. C'est la communauté de communes propriétaire des murs qui lui loue l'établissement. Petit fils et fils de restaurateurs dans le Calvados, il conserve de bons souvenirs joyeux et festifs de sa jeunesse.

Après avoir travaillé avec de grandes brasseries parisiennes, et souhaitant quitter cette vie trépidante, il décide de s'établir en Normandie. Il y a ses racines familiales et souhaite s'éloigner du tumulte des grandes villes pour retrouver une vie plus calme.

Alors que la pandémie due à la Covid 19 s'estompe, une opportunité s'offre à lui : Reprendre « La Tête Noire », une institution autrefois.

La tâche n'est pas aisée, dégrassement, lessivage des lieux dont l'entretien n'avait plus été une priorité du précédent gérant. La remise aux normes s'impose aussi et après six mois de travail et près de 40 000 € de dépenses, le restaurant a pu rouvrir ses portes à la mi-juillet.

L'objectif de Didier est clair, après un bon démarrage avec le soutien des Saint-Germinoises et des percheros qui viennent de 20 km à la ronde, il veut offrir une cuisine goûteuse sans prétention, des formules accessibles, un accueil sympathique et un régal dans l'assiette. La tête noire devrait aussi proposer en 2024 des animations culturelles et culinaires.

Le restaurant sera fermé pour congés annuels du 19 janvier 2024 au 15 février 2024. Il n'y aura pas d'activité de restauration sur la période d'hiver sauf sur demande pour des groupes ou privatisation. A compter du 20 mars 2024, le restaurant sera ouvert midi et soir les vendredis, samedis, dimanches et lundis;

Nouveau téléphone : **09 79 10 97 68** et <https://la-tete-noire.eatbu.com>

L'équipe de rédaction du bulletin municipal et le conseil municipal assurent les nouveaux animateurs de la Tête Noire de tout leur soutien.



Une beauté éternelle

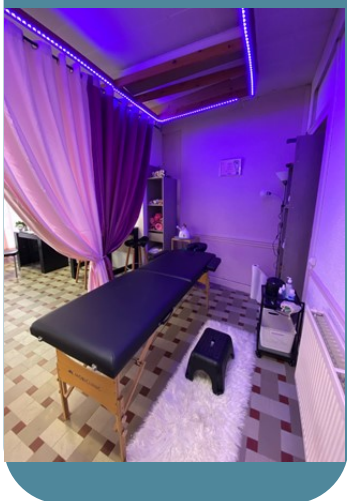
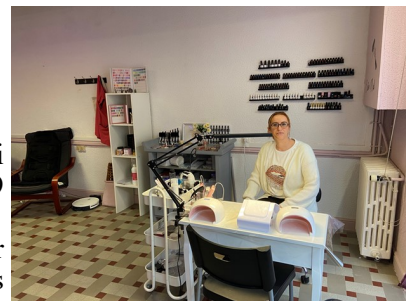
C'est la promesse que fait Jennifer à ses clientes qui poussent la porte du 4 rue de la Coudre depuis le 9 septembre.

Ancienne agente hospitalière spécialisée, Jennifer Mokadem est prothésiste ongulaire à domicile depuis huit ans.

En 2023, elle décide d'ouvrir son propre cabinet à Saint-Germain-de-la-Coudre et profite du début d'année pour parfaire ses formations en esthétique et soins du corps. Forte de ses diplômes, elle propose aujourd'hui ses spécialités : beauté des mains, beauté du regard, épilations, soins du visage, maquillage et soins des pieds. En novembre elle étend son activité dans le domaine du massage dorsal et corporel.

Jennifer propose également des cartes cadeaux à offrir en toutes circonstances et permet la prise de rendez-vous en ligne sur le site www.planity.com, code beauté éternelle.

Les premiers commentaires de ses clientes soulignent un très bon rapport qualité/prix dans un lieu accueillant et reposant.



Les membres de la rédaction et l'équipe municipale souhaitent à Jennifer une pleine réussite et l'assurent de tout leur soutien.





Éditorial

Madame, Monsieur,

Nous voici à la 50^{ème} édition du bulletin municipal « Saint Germain-Infos » !

Depuis sa création en 2001, le bulletin « Saint Germain-Infos » a évolué au fil des années. De 4 pages à ses débuts totalement rédigées par vos élus, celui-ci a trouvé au fil du temps et de l'expérience, son rythme de parution : il est devenu un semestriel de 20 pages qui, nous l'espérons, en étant distribué en porte à porte dans chaque foyer, vous éclaire sur la vie et la gestion de la commune. Sans aucune autre prétention, nous souhaitons seulement que la communication soit la plus complète et réelle possible sur nos actions et sur les raisons de nos choix. Apporter de nouveaux services, simplifier les démarches quand c'est possible, améliorer le cadre de vie de chacun, limiter les dépenses publiques, mettre à l'honneur les nouvelles activités ou l'action méritante de nos concitoyens et de nos associations, soutenir nos compatriotes dans les moments difficiles, ... représentent déjà un vaste programme d'actions que nous tentons de mener au mieux.

Des difficultés administratives ou techniques, nous en rencontrons mais les surmonter est un défi du quotidien. Il ne faut pas hésiter à écouter, observer, s'informer, découvrir, prendre modèle et parfois même oser expérimenter et en tirer des enseignements ... Gérer une collectivité demande plus que jamais une grande disponibilité pas souvent imaginée mais ô combien enrichissante en connaissances qu'il convient de partager d'abord avec le conseil municipal puis avec tous les habitants.

C'est ce que nous ferons **le 13 janvier 2024 prochain à 17 heures** à la salle des Fêtes lors de la traditionnelle **cérémonie des vœux** à la population. N'hésitez pas à rejoindre vos élus municipaux, ils seront ravis, j'en suis certaine, de partager ce moment particulièrement convivial.

Dans l'attente de cette rencontre, mes collègues du Conseil Municipal me rejoignent pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bon Noël à Tous !

Danièle MARY

Maire de Saint-Germain-de-la-Coudre

Comment vos élus s'informent-ils ?

Des formations spécifiques existent à destination des Elus. Elles sont le plus souvent organisées soit par des organismes privés, soit par l'Association des Maires. C'est en participant à ces formations ou rencontres que chacun peut approfondir ses connaissances. Pendant ce semestre, votre maire a participé à :

- L'assemblée générale des Maires Ruraux de l'Orne (AMRO) dont elle est membre du bureau, le 6 octobre à Pervençères, accompagnée d'Alain Grospron, second adjoint,

- La Conférence Régionale sur l'Emploi Territorial (CRET), à Argentan, le 13

octobre, accompagnée d'Alexandra et de Géraldine, adjointes administratives.

- L'assemblée générale de l'Association des Maires de l'Orne (AMO) le 19 octobre au Haras du Pin.

- Une réunion organisée par le Préfet de l'Orne à Mortagne le 9 novembre ayant pour thèmes la sécurité et la protection des Elus, les énergies renouvelables et les « villages d'avenir ».

- Au salon des Maires à Paris le 23 novembre, accompagnée de Jean-Fred Cruzillard et d'Alain Grospron, adjoints et de Martine Boulay, conseillère municipale.



SOMMAIRE

En couverture : Des cygnes sur la lagune ...

P 2 : La Tête noire fait peau neuve - Une beauté éternelle.

P 3 : Editorial - L'information des Elus.

P 4 : Les réunions du Conseil Municipal .

P 5 : Le nouveau cabinet médical - Saint Germain en prime time.

P 6 : Recherche de colmatage de collecteur - Les appels du SDIS.

P 7 : Les chantiers du Te61 - Les gouttières du restaurant scolaire - La clôture du parking rue de la Coudre.

P 8 : Inauguration de la MAM - un nouveau mur d'enceinte au cimetière.

P 9 : Les 5 logements locatifs.

P 10 : La taille des haies.

P 11 et 12 : la Berce du Caucase.

P 12 : L'Ambroisie.

P 13 : L'extension du réseau d'assainissement - Le SIAEP.

P 14 : Extrem motos - 11 novembre.

P 15 : Générations mouvement.

P 16 : La Société Philharmonique - L'A.S.G.

P 17 : L'école des Cormiers - Extrait du conseil Municipal du 24.06.1960.

P 18 : A.P.E. Ecole des Cormiers - Comité des Fêtes.

P 19 : Visite de Mme la Sous-Préfète - Illuminations - Etat Civil .

P 20 : Nouveau service à la médiathèque - gestes de tri - Horaires agence postale - Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.

Conseils municipaux : Présence des conseillers et décisions prises au 2ème semestre ...

* pouvoir à	03 Juillet	16 Octobre	6 Novembre	4 Décembre	Page 4
Danièle Mary	X	X	X	X	
Jean-Fred Crouzillard	X	X	X	X	
Alain Grospron	X	X	X	X	
Thomas Joubert	X	X	X	* J.F. Crouzillard	
Christine La Louze	X	X	*D. Mary	X	
Philippe Roussel	X	* J.F. Crouzillard	*P. Renou	* M. Pfeuffer	
Martine Boulay	X	X	X	X	
Patricia Guérin	X	X	X	X	
Kévin Fouquet	Absent	Absent	Absent	Absent	
Michaël Pfeuffer	* D. Mary	Absent	X	X	
Michel Mary	X	X	X	X	
Frédérique Paga-Guerra	X	X	X	* A. Grospron	
Isabelle Amato	* M. Mary	* D. Mary	X	X	
Pauline Renou	X	*M. Mary	X	X	
Sandrine Poitrimol	X	X	X	*D. Mary	

Délibérations majeures

03 Juillet 2023

- Vente de terrain aux Ets Gauthier traiteur (en vue extension de l'entreprise).
- Assainissement : Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service.
- Désignation de J.F. Crouzillard en qualité de référent pour la lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine.
- Remplacement du poste d'Adjoint Administratif Territorial 1ère classe par poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe et suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe.

16 Octobre 2023

- Première décision modificative budgétaire.
- Modification du temps de travail d'un poste d'agent technique territorial.
- Election des membres de la commission d'appel d'offres.
- Désignation d'un référent déontologue.
- Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire.
- Modification du règlement de location de la salle des fêtes

06 novembre 2023

- Attribution du marché d'approvisionnement des carburants pour la station service.

- Bons de fin d'année.
- Tarifs pour l'année 2024.

04 décembre 2023

- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté de Communes
- Indemnité exceptionnelle pouvoir d'achat
- 2ème décision modificative budgétaire
- Création d'une base de nommage et de numérotage

Le saviez-vous ?

Après que plusieurs communes de France ont connu de graves troubles ciblant avec une extrême violence des symboles républicains : incendies d'hôtels de ville, d'écoles, de bibliothèques, de commissariats de police, ... le président de l'Association des Maires de France (AMF) a sollicité les communes pour que chaque maire puisse partager le 3 juillet 2023 à 12 h sur le perron de chaque mairie «l'appel des maires de France ». Mme Mary a répondu à cet appel devant les Saint-Gerinois.



Les moments forts de ce second semestre ...

La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand concrétise la construction d'un nouveau cabinet médical.

Partie intégrante du Projet de Pôle Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) avec Val-au-Perche et Céton, le projet de construction est enfin entré dans sa phase active. Ce nouveau bâtiment qui sera entièrement géré par la Communauté de Communes comprendra un cabinet médecin avec secrétariat, un bureau infirmier ainsi qu'une autre salle de soins pouvant être utilisée à terme par un autre médecin ou d'autres professionnels de santé, une salle de repos, un local déchets et une salle de rangement. Au 15 juin 2023, le coût de cette construction était estimé à 382 500 € HT honoraires compris.

Au cours de l'été, il a fallu se résoudre à abattre les 2 tilleuls pour laisser place à la construction. Dès le 20 juillet, les premiers éléments déposés sur le terrain laissaient augurer un démarrage rapide du chantier au retour des congés d'été, ce fût le cas dès le 28 août. Les terrassements ont été effectués par l'entreprise TRIFAULT TP de Marolles les Braults (72) et la SA Rongère de Bellême a terminé la maçonnerie fin novembre. la SARL Denis MARIE de Semallé (61) pose courant décembre la charpente avant d'entreprendre la couverture dès les premiers jours de janvier 2024.

L'achèvement des travaux est envisagé en Juin 2024.

En liaison avec la Communauté de Communes qui a mandaté plusieurs cabinets de recrutement mais aussi avec l'aide du Conseil départemental qui a signé un partenariat avec un autre organisme de recrutement, nous poursuivons activement la recherche d'un médecin. De nouveaux contacts sont attendus prochainement.

Saint Germain de la Coudre en prime time.

Un tournage télé a eu lieu au mois de septembre à Saint Germain de la Coudre.

Les équipes de RMC Découverte ont posé leurs caméras à plusieurs endroits de la commune dans le cadre du tournage d'un épisode de Wheeler Dealers, une émission consacrée à la restauration de véhicules anciens.

Cette fois, il s'agissait de la rénovation d'un tracteur, un Massey Ferguson de 1959.

Gerry Blyengerg et Aurélien Letheux – les deux animateurs du programme – ont dans un premier temps visité une partie de la collection de vieux tracteurs de Jean-Yves Cabaret, avant de rouler avec leur Massey type 35 refait à neuf sur les routes et les chemins de la commune.

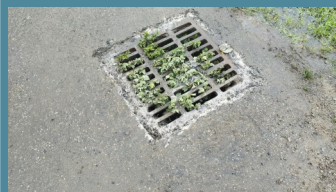
L'épisode a attiré plusieurs centaines de milliers de téléspectateurs lors de sa diffusion le 31 octobre 2023.

En septembre 2020, Wheeler Dealers France avait déjà fait une halte à Saint Germain de la Coudre, avec un tournage sur les circuits d'Extrem Motos.



Au titre des imprévus du semestre ...

Recherche de colmatage dans le réseau d'écoulement des eaux pluviales

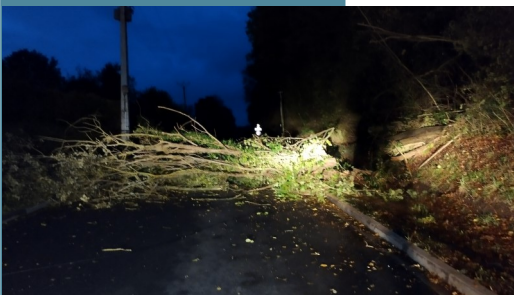


*Coût de cette dépense
imprévue
4.838.35 €*

Fin juin, la propriété située à l'entrée du chemin desservant les lieudits La Mine, La Grange Rouge, La Beaucerie et La Maillardière se trouve inondée à la suite du débordement des réservoirs de Technigraphic. Si dans un premier temps, en trouvant la présence d'un arbuste qui s'est développé dans le regard des eaux pluviales et en nettoyant la canalisation de traversée de la voie départementale, nous pensions avoir trouvé la cause de cette inondation, nous avons dû une semaine plus tard nous rendre à l'évidence que le problème devait être plus conséquent. Toutefois, la tâche s'est compliquée car seulement un tampon de visite restait accessible au droit du n° 12 route de Bellou.

L'entreprise d'Assainissement André Bertrand de Nogent le Rotrou est intervenue le 10 juillet pour procéder à un nettoyage avant passage de caméra dans le collecteur des eaux pluviales. Après avoir parcouru 143 ml, un couvercle de regard de visite a été découvert sur le bas-côté (alors que 3 autres étaient complètement recouverts de bitume). Le déplacement de l'hydro-cureur à partir de ce nouvel accès a permis d'expertiser les 100.50 ml suivants et de découvrir l'existence de 2 autres regards de visite et l'obstruction complète de la canalisation par des racines. Pour pouvoir résoudre ce problème, il convenait alors de repérer en surface la position exacte du tampon de visite le plus proche de l'amas de végétation souterraine. Le 20 juillet, les agents communaux munis d'un détecteur de métaux et d'un marteau piqueur localisèrent la plaque d'égout sous 30 cm d'enrobé. L'emplacement matérialisé, il convenait alors de solliciter les autorisations administratives pour intervenir sur la voie départementale. L'entreprise Pigeon TP est venue mettre à niveau ce tampon d'assainissement courant septembre, permettant ainsi à l'entreprise AAB de terminer le curage de ce collecteur le 5 octobre dernier.

L'appel du SDIS au maire pour des voies fermées à la circulation...



Le 21 octobre de 6 h à 8 h sur la RD7 route de Préval en sortie de bourg, pour cause d'effondrement de souches sur la chaussée.

Les arbres morts ne résistent pas aux coups de vent surtout sur sol humide. Le câble téléphonique des voisins a été sectionné entraînant l'interruption de leur desserte téléphonique durant plusieurs semaines.



Le 9 décembre, la RD 107, interdite à la circulation de 5 h 45 à 9 h 30 entre le carrefour de la route du Pont Andreux et le chemin du Beauchet, pour cause d'incendie au numéro 29 Rue Germaine de Courson. Trois compagnies de pompiers ont été mobilisées Val-au Perche, Bellême et La Ferté-Bernard. Les voisins ont dû être temporairement évacués, le gaz et l'électricité coupés par mesure de sécurité. Remerciements aux femmes et aux hommes du feu pour leur rapide et efficace intervention, le feu ne s'étant pas propagé aux habitations voisines.



Les chantiers menés par le Te 61 sur notre commune

Le syndicat départemental Territoire énergie 61 ou Te61 a commencé courant juin les travaux de renforcement et d'effacement de réseaux sur les lieux dits « **Le Clos Pilet, le Petit Pin, Le Château Roux, La Bretèche, Le Petit Sablon** » pour un montant TTC de 169 149 €. Le réseau de téléphone se trouvant installé sur les mêmes supports que la basse tension, la commune a profité de ces travaux pour passer ce réseau en alimentation souterraine sur ce secteur, la participation financière de la commune est estimée à 23 500 €. Le basculement sur le nouveau réseau s'est effectué le 9 novembre dernier. Les travaux ont été réalisés dans des conditions météorologiques parfois difficiles mais nous tenons à remercier les riverains pour leur compréhension et leur adaptation aux conditions de circulation parfois problématiques. L'équipe en place s'est avérée très conciliante et nous devons également lui adresser nos remerciements. Les anciens poteaux particulièrement disgracieux seront retirés entre le 4 décembre et le 8 janvier 2024, l'opération sera réalisée par l'entreprise sur une durée de 3 jours. La circulation sera de nouveau perturbée lors de ces travaux mais le cadre de vie sera ensuite plus en harmonie avec la nature.

A la suite de ce chantier, c'est le secteur du Sablon, route départementale 107 qui va bénéficier de travaux de renforcement du réseau. Un nouveau poste de transformation a été installé le 29 novembre dernier tout près de la station d'eau. Le coût de ces travaux s'élève à 170 287 € TTC.

Des études sont également en cours sur les lieux dits « Villecenée, la Brosse, les Maisons neuves » (travaux estimés à 149 000 €) et sur le secteur de « La Papillonnière » (travaux estimés à 218 425 €).

Le Te61 interviendra aussi courant 2024 pour l'extension du réseau basse tension sur le futur lotissement route de Bellou, cette extension est estimée à 15 426 €.

Remplacement des gouttières du restaurant scolaire

Courant juillet, M. Jean-Claude Juré, artisan à Saint Aubin des Grois, a procédé au remplacement des gouttières du restaurant scolaire pour 3 426,48 €

Réfection de la clôture du parking en bord de rivière

Au cours de l'été 2022, un véhicule a percuté la clôture bois en se garant sur le parking et est reparti sans laisser d'adresse. Grâce à la vigilance du voisinage, l'enquête a pu aboutir et l'assurance de l'auteur du fait devrait à terme prendre en charge une partie des travaux, la clôture s'étant dégradée au fil des années.



Les agents de la commune ont récemment procédé au démontage des parties délabrées et à la taille de la haie en bordure de rivière. La remise en état est programmée en partenariat avec l'entreprise Juré et le personnel communal. La pose de bordures « chasseroues » est actuellement à l'étude, dans l'espoir qu'elles serviront à limiter l'avancée des véhicules stationnant en cet endroit. Il semble nécessaire de rappeler l'existence d'un accès piéton au parking communal empierré situé entre les numéros 13 et 17 rue de la Coudre. Ce parking pourrait être davantage utilisé, il présente une alternative au stationnement sur la place Pierre Veau parfois saturée en raison du développement des activités commerciales et des services du centre bourg.



Nouveau poste de transformation installé route du Theil



Inauguration de la Maison d'Assistants Maternelles



De gauche à droite :
I. Thierry, N. Goulet,
E. Klein, D. Mary,
C de Balorre

Faisant suite à l'article paru en pages 10 et 11 du précédent bulletin et après qu'Elodie Legendre et Alisson Drobecq ont, dès le 5 juin, commencé à accueillir de jeunes enfants, il était temps de présenter cette structure aux diverses instances publiques mais aussi à la population. La date du 4 août, dernier jour avant la fermeture estivale de 3 semaines, avait été retenue, pour permettre aux assistantes maternelles d'organiser dès le lendemain une journée « portes ouvertes », avant d'entreprendre le grand nettoyage annuel.

L'inauguration de cette nouvelle structure a été faite en présence de Nathalie Goulet, Sénatrice, Christophe de Balorre, Président du conseil départemental, Emmanuel Klein, Directeur de la CAF, Isabelle Thierry, Présidente de la communauté de communes et de nombreux maires. Etaient également conviés les artisans qui sont intervenus dans la transformation de cette maison d'habitation, les conseillers municipaux et toutes les personnes qui interviennent à différents titres pour la commune.



Le lendemain, une journée « portes ouvertes » organisée par les assistantes maternelles a connu un vif succès. Mme Emmanuelle Joubert a rejoint l'équipe le 17 juillet et Mme Emilie Roussel le 1er septembre. Suite à une réorganisation de l'équipe, la MAM recherche une nouvelle assistante maternelle dans le but de pouvoir répondre favorablement aux demandes d'accueil en instance.

Le Conseil départemental a versé une subvention de 30 000 € à la commune pour ce projet et la CAF apporte son soutien à hauteur de 36 701 €.

Pour tout renseignement : mamlespetitscurieux@gmail.com ou 02 14 21 18 85.

Au cimetière : Récupération de terrain et création d'un mur d'enceinte



En 2009, nous avons incidemment appris que le terrain acheté en février 1985 pour l'agrandissement du cimetière n'avait pas été en totalité intégré lors de l'extension de ce dernier. Le mur d'enceinte du « nouveau cimetière », bâti en 1989 n'a pas été positionné à son bon emplacement mais à 12 ml de la limite séparative réelle. Fort de cette découverte, il convenait donc de récupérer la partie propriété de la commune restée dans la parcelle agricole. Considérant que le chemin d'accès à l'extension réalisée était trop étroit pour pouvoir effectuer un demi-tour en son extrémité, un échange d'une centaine de mètres carrés a eu lieu en 2010 avec M. Devoir, propriétaire riverain. Cette transaction réalisée en 2020 a coûté 1 506.71 € en frais administratifs.

La loi obligeant à ce qu'un cimetière soit clôturé à hauteur minimale de 1.50 m, une nouvelle clôture en dalle béton identique à celle précédemment érigée a été installée par l'entreprise Jean-Claude Juré de Saint Aubin des Grois.

Coût de l'opération

19 772.14 € TTC



La construction de 5 logements locatifs par Orne Habitat

Il est parfois des chantiers qui ne se déroulent pas aussi rapidement que nous l'aurions souhaité ! C'est bien le cas de ce projet ! Après avoir rencontré des difficultés avec la première maîtrise d'œuvre qui rappelons-le, était identique à celle retenue par Orne-Habitat, la commune avait toutefois réussi à choisir l'entreprise de travaux publics (SNOT) qui allait réaliser pour son compte les divers aménagements de voirie et l'installation des réseaux. Toutefois, pour caler les niveaux d'exécution, il convenait de connaître les entreprises notamment celle de maçonnerie, le niveau des logements de plain-pied devant être positionné à la bonne altimétrie. Orne-Habitat s'est trouvé dans l'obligation de recourir au lancement d'une nouvelle consultation d'architecte et c'est la SAS d'architecture CMA d'Alençon représentée par M. Charles Monhée qui a repris le dossier en ce début d'année, le permis de construire ayant été délivré le 27 août 2021.

Les entreprises qui réaliseront les constructions ont été désignées pour la plupart fin septembre et les travaux de construction proprement dits devaient débuter début janvier 2024. L'entreprise de maçonnerie SAGIR s'est coordonnée avec l'entreprise SNOT ce qui lui a permis de commencer les terrassements le lundi 4 décembre dernier.

Toutefois les conditions météorologiques que nous rencontrons nous laissent craindre une suspension de ce chantier, espérons qu'il n'en soit rien ...

La pose de la première pierre est envisagée le 9 janvier 2024.

Implantation du
30.11.2023



Ces cinq nouveaux logements locatifs sur la commune (3 T3 et 2 T4) permettront de doubler le parc locatif d'Orne - Habitat déjà propriétaire des logements « Les Cou-driers » au n°4 route de Bellou.

Pour satisfaire la réglementation en matière de nommage et de numérotage des rues et lieudits, le conseil municipal a choisi de désigner ces nouveaux logements comme suit :

1 bis Route de Bellou : 1.01 les Rouges-gorges / 1.02 les Pinsons / 1.03 les Mésanges / 1.04 les Hirondelles / 1.05 les Bergeronnettes



La taille des haies



En fin d'hiver, de nombreuses haies sont coupées, alors qu'elles sont très bénéfiques à la faune. C'est la saison traditionnelle de coupe, avant la reprise. La date limite de taille est fixée au 15 mars. L'Office Français pour la Biodiversité donne cette recommandation pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie. Beaucoup de propriétaires de haies procèdent donc à des élagages et du recepage. C'est normal. Les haies doivent être coupées régulièrement.

C'est bénéfique pour la nature, cela crée des jeunes pousses.

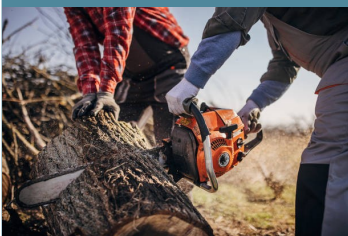
Les branches coupées permettent la pénétration de la lumière au sol. C'est bon pour la végétation basse.

Couper une haie à ras ou à 1m de hauteur selon le cas tous les dix ans en moyenne est bénéfique. Nos anciens l'avaient bien compris, preuve en est que de voir toutes ces trognes au bord des chemins creux et le long de certains champs et cours d'eau. La taille en "têtard" donnait également du bois de chauffage.

Les haies peuvent être taillées ou coupées sans demande préalable d'autorisation.

En revanche l'arrachage est soumis à déclaration préalable et doit être assorti d'une compensation :

- ◇ Elle doit au moins être égale au linéaire arraché.
- ◇ Elle peut être localisée dans un lieu différent de l'arrachage.
- ◇ La replantation doit être faite dans les deux ans avec obligation de résultat, ce qui implique une protection des jeunes arbres, une protection au sol afin de permettre le bon développement de l'arbre, une plantation d'essences locales (les résineux, les palmes sont proscrits).



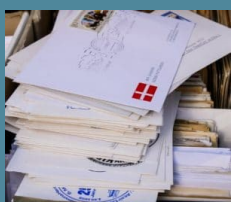
Des coupes d'arbres sont également réalisées pour lutter contre un parasite, le Phytophthora qui est un genre de champignons oomycète phytopathogène infectant un grand nombre de végétaux parmi lesquels se trouvent plusieurs plantes ou arbres. Les techniciens du Parc naturel du Perche peuvent accompagner les propriétaires pour couper les arbres malades.

Un peu d'histoire...

Après le débarquement en Normandie en 1944, le bocage normand a été le théâtre de nombreux affrontements préluces à la libération du pays. Les haies ont à l'époque servi de protection pour les combattants des deux bords.

Pour en savoir plus :

<https://lesaignesverts.forumactif.fr/t348-la-guerre-des-haies-et-le-hedgecutter-le-taille-haie-normand>



Le saviez-vous ?

Toutes les habitations de la commune, quelles soient en campagne, isolées ou en hameaux doivent être désormais dotées d'un numéro. Ces adresses modifiées seront alors accessibles, via la **Base Adresse Nationale** par tous les services publics. Nous vous invitons à compléter progressivement vos adresses (par le n°1 pour les maisons isolées).

Le Perche face aux espèces invasives

Retrouvez ici le lien vers l'arrêté du préfet de l'Orne pour la lutte contre les espèces invasives <https://www.calameo.com/books/0073119192dbbdb30469d>

La Berce du Caucase



Originnaire du Caucase, la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) a été introduite en Europe du Nord et de l'Ouest au 19ème siècle. Elle fut d'abord cultivée comme plante ornementale dans les jardins botaniques avant d'envahir progressivement le milieu naturel.

Les substances toxiques contenues dans sa sève (furanocoumarines) provoquent des dermatoses et des brûlures après exposition de la peau à la lumière du soleil.

Heracleum mantegazzianum est une plante herbacée vivace parmi les plus grandes d'Europe (atteignant 2 à 3 m la plupart du temps, voire plus). Les fleurs sont disposées en ombelles avec pétales blancs. L'ombelle principale est de très grande taille (au moins 20 cm de diamètre). Une fois la plante en fleurs, la tige est robuste, cannelée et creuse, souvent tachetée de pourpre et couverte de poils. Les feuilles peuvent mesurer jusqu'à 1m.

La floraison intervient l'été, après plusieurs années (généralement une à quatre) passées au stade végétatif.

La Berce du Caucase apprécie les climats et les sols frais et humides. Elle se développe aisément et abondamment en bords de cours d'eau, près de voies de communication (routes, chemins de fer), en lisières de forêt ou de champs, ainsi qu'au sein de prairies négligées ou sur des talus remaniés par l'homme. Au-delà de sa toxicité pour l'homme, son caractère envahissant entrave le développement de la flore indigène.

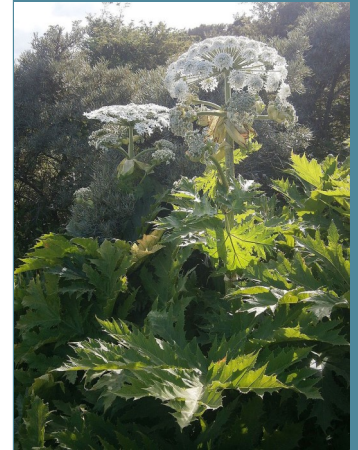
Afin de prévenir tout contact et l'expansion de la plante, prévoir :

- ◇ d'enlever la plante (en vous protégeant), surtout si elle se trouve à proximité d'un lieu fréquenté par le public et les jeunes enfants. Ces derniers risquent en effet d'utiliser ses longues tiges creuses comme sarbacane ou pour construire des cabanes.
- ◇ d'éliminer et gérer les plantes situées en bord d'écoulement (fossé, ruisseau, cours d'eau) afin de limiter la dispersion des graines par le réseau hydrographique.

◇

Attention : Ne pas toucher la plante sans protection, toutes les parties sont toxiques ! Lors d'une intervention sur la plante, se protéger de tout contact avec la sève et être attentifs aux projections de gouttelettes qui peuvent imprégner les vêtements et les gants :

- ◇ couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (pantalons longs, manches longues et gants à manchons longs),
- ◇ éviter tout geste machinal de contact avec le visage,
- ◇ enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers afin d'éviter tout contact avec la sève déposée,
- ◇ protéger les yeux ou tout le visage (visière) des possibles projections de sève,
- ◇ s'assurer que personne ne se trouve dans un rayon où il pourrait être atteint par des gouttes de sève ou des débris de plante,
- ◇ laver les outils en contact avec la sève de la plante (sécateur, débroussailleuse, etc.).



Centre
antipoison
d'Angers :
02 41 48 21 21

Centre
antipoison
de Paris :
01 40 05 48 48

Que faire en cas de contact avec la sève de la Berce du Caucase

Évitez toute exposition au soleil pendant plusieurs jours et **surveillez** l'apparition de réaction :

- ◇ Peau rouge et gonflée,
- ◇ Apparition d'ampoules étendues et suintantes, parfois nombreuses (diamètre pouvant atteindre plusieurs centimètres),
- ◇ Apparence d'une brûlure, parfois sérieuse (2e degré)
- ◇ Photosensibilisation et hyper ou hypo-pigmentation des zones touchées persistant sur plusieurs mois, voire des années.

En cas de réaction consulter un médecin.

Si un enfant est atteint, consulter sans tarder un médecin ou le centre anti-poison pour tout conseil approprié.

Centre
antipoison
d'Angers :
02 41 48 21 21

Centre
antipoison
de Paris :
01 40 05 48 48

L'Ambroisie

ATTENTION A L'AMBROISIE !



Epi d'Ambroisie



Feuille d'Ambroisie

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L. est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du nord. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français selon différents niveaux d'infestation. Elle se reconnaît à ses feuilles fortement découpées, du même vert des deux faces et qui n'ont pas d'odeur quand on les froisse.



Plantule
Avril-Juin



Stade végétatif
Mai-Juillet



En fleur
Août-Septembre



Son pollen, très allergisant, cause **un problème majeur de santé publique**. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause **des pertes de rendement** partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Si vous pensez avoir trouvé de l'ambroisie :

Vous pouvez la signaler

En ligne, en utilisant la plateforme suivante : <http://www.signalement-ambrosie.fr/> sur laquelle vous pourrez envoyer les photos en direct

Par **téléphone** en direct à FREDON Normandie au **02.31.46.96.50**

Pour plus d'information et accéder à de la documentation sur les moyens de lutte, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des ambrosies : www.ambrosie.info
consulter le site internet de FREDON Normandie : fredon.fr/normandie



L'extension du réseau d'assainissement est engagée.

Le 04 octobre 2005, le conseil municipal décidait de lancer un plan de zonage assainissement (distinction entre secteur de la commune bénéficiant de l'assainissement collectif et autres secteurs demeurant en Assainissement non collectif ou autonome) et définissait les hameaux du Beauchet et de la Papillonnière comme secteurs à raccorder au collectif. Le 1^{er} avril 2008, le plan définitif de zonage était définitivement adopté.

De 2010 à 2019, la commune a engagé des études diagnostiques puis la réhabilitation des réseaux qui s'est achevée par la construction d'une nouvelle station d'épuration en système mixte avec des filtres plantés de roseaux et une lagune (en remplacement du simple lagunage en 2 bassins). Cette nouvelle installation s'est réalisée sur le premier bassin et le second d'origine a été conservé en l'état ; il est à ce jour inutilisé. Dans sa séance du 4 décembre dernier, le conseil municipal a validé le calendrier prévisionnel de la procédure et des travaux à entreprendre comme suit :

Décembre 2023 : Elaboration du Dossier de Consultation des Entreprises

Début janvier 2024 : Lancement de la consultation

Remise des offres : 30/01/2024 à 12h00

Présentation du rapport d'analyse des offres : février 2024

Notification aux entreprises non retenues : semaine 8 ou 9

Notification du marché à l'entreprise retenue : semaine 9 ou 10

Période de préparation (4 semaines) : semaines 12 à 15

Période d'Exécution des travaux (environ 2,5 à 3 mois) : 2^{ème} quinzaine d'avril à fin juillet. Le conseil municipal fixera lors d'une prochaine réunion le montant de la participation pour frais de branchement sur les nouveaux réseaux.

Par ailleurs, le service de l'eau et de la biodiversité a rappelé le 8 septembre 2023 qu'un diagnostic périodique ne doit pas excéder 10 ans. Ayant été réalisé en 2012-2013 il conviendra de le renouveler en 2024.

Enfin, l'ancienne lagune conservée pour affiner le process d'épuration doit être curée dans les meilleurs délais. La procédure administrative réglementaire va être lancée.

**Estimatif
des travaux
d'extension
avec création
d'un nouveau poste
de relevage
312 000 € HT**

Au SIAEP du Perche Sud

Le cabinet Altéreo a été retenu pour la réalisation d'une étude patrimoniale sur l'ensemble du territoire du syndicat de production et d'alimentation en eau potable du Perche Sud.

L'entreprise sera présente sur le périmètre du syndicat de début décembre 2023 à fin décembre 2025 pour géo localiser l'ensemble du réseau d'eau potable.



Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable



Le SIAEP du Perche Sud a retenu le cabinet Altéreo pour effectuer son étude patrimoniale

- Elle se déroulera de fin 2023 à fin 2025
- **Objectif** : Améliorer votre réseau d'eau potable



Véhicule qui sera présent sur le périmètre du syndicat du Perche Sud pendant la période de l'étude.

Pour tout renseignement complémentaire : veuillez contacter le syndicat du Perche Sud au 02.33.83.07.93

Extrem motos : Une première compétition d'engins électriques



Les 23 et 24 septembre, le deuxième championnat de France moto 100 % électrique dénommé LX TOUR s'est déroulé sur les circuits de «La Giraudière». C'était la première année dans l'Ouest de la France. Extrem motos a été très honoré d'avoir pu recevoir un tel championnat. Une cinquantaine d'engagés sur cette compétition ont fait part de leur grande satisfaction de découvrir les infrastructures particulièrement bien aménagées pour cette discipline et ont été ravis de découvrir notre belle campagne. Ils sont venus d'Auxerre, de Lorraine, des départements du Nord ou encore de la Gironde ...



Les 30 septembre et 1er octobre, YCF Tours organisait en ce même lieu sa traditionnelle manifestation annuelle sur des circuits remodelés.



Commémoration du 11 novembre 1918

Une éclaircie dans le ciel gris du moment, le temps de cette commémoration à laquelle les Saint-Germinois sont toujours nombreux. Qu'ils soient remerciés de leur présence et de leur action pour honorer ce devoir de mémoire que nous avons tous. Un remerciement tout particulier pour la présence des élèves de l'école des Cormiers.



Généralions Mouvement

Les adhérents de Généralions Mouvement Saint-Germain-de-la-Coudre / Gémages ont vécu une année 2023 avec des activités variées et partagées de plus en plus souvent avec leurs collègues adhérents GM de Val-au-Perche.

Notre bureau est resté très actif : Tous les 15 jours, nos adhérents se retrouvent à la salle des fêtes de St Germain de la Coudre. Force est de constater que leur participation à ces rencontres s'amointrit. Il semble qu'il s'agisse d'un choix personnel de ne participer qu'à une ou deux activités parmi la marche, la danse en ligne, la chorale.

N'oublions pas que nous sommes dans un milieu rural où beaucoup de retraités ont gardé des activités telles que le jardinage, recevoir les amis, ou voyager ... Il y a bien sûr d'autres occupations mais il nous serait agréable de recevoir plus d'adhérents au club de quinzaine. N'oubliez pas que nous serions ravis de connaître vos suggestions pour l'ouverture de nouvelles activités. Nous sommes disponibles et pouvons disposer d'un budget pour lancer une nouvelle activité dès lors qu'elle serait partagée par plusieurs adhérents.

Les marches cantonales ont remporté un très vif succès cette année 2023 avec des parcours de 3 km et 7 km. Elles ont rassemblé environ 50 marcheurs à chaque sortie qui ont ensuite partagé soit un repas ou un goûter, le tout dans une superbe ambiance. Les adhérents non marcheurs peuvent toujours s'inscrire au repas s'il y en a un d'annoncé.

Lors de l'AG en janvier, chaque adhérent reçoit le programme des activités du club de St Germain /Gémages ainsi que le calendrier du canton. Des affiches sont régulièrement apposées chez nos commerçants pour les activités exceptionnelles.

Le 14 décembre 2023 a eu lieu notre repas dansant avec l'orchestre de Bruno Leblanc à la salle des fêtes. Plus d'une centaine de personnes y a participé. Ce fût l'occasion de retrouver pour notre plus grand plaisir de nombreux anciens adhérents qui nous sont restés fidèles et nous les en remercions.

Nous tenons à réitérer à notre maire Danièle Mary, à ses adjoints et aux conseillers municipaux nos remerciements pour nous avoir renouvelé leur confiance en mettant à notre disposition la salle des fêtes pour nos réunions club du jeudi.

Notre objectif est de maintenir le lien social entre tous pour générer le plaisir de partager les activités du Club de St Germain de la Coudre / Gémages ainsi que les rencontres proposées par le canton, nous espérons que tous ceux qui y ont participé y ont trouvé satisfaction. Nous nous retrouverons **le jeudi 11 janvier 2024 à 14h** à la salle des fêtes de Saint-Germain-de-la-Coudre pour notre prochaine Assemblée Générale avec inscription des adhérents. Nous espérons y accueillir de nouveaux adhérents avec lesquels la galette des Rois sera partagée en fin de soirée.

Nous souhaitons à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2024.

Au plaisir de vous rencontrer.

La Présidente
Monique Rothgangl



MERCI
pour votre accueil
et vos dons
lors de la
présentation
du calendrier 2024



La Société Philharmonique



Titres traditionnels irlandais, 'Lord of the dance', 'Hallelujah', 'Le fantôme de l'opéra', B.O. de 'La La Land', Medley de Queen et Coldplay, 'The final countdown' d'Europe sont des titres que le public présent lors de notre concert de Ste Cécile a pu entendre. Toutes les semaines, notre chef nous fait travailler et répéter dans la bonne humeur des morceaux pop-rock ou de variétés, musiques de films, de spectacles musicaux, musiques traditionnelles ou des morceaux de sa composition. L'harmonie s'est enrichie récemment d'un nouveau musicien pour les percussions.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes intéressés pour partager des moments de convivialité! Nous avons besoin de nouveaux musiciens pour compléter notre harmonie municipale et assurer sa pérennité. Les répétitions se tiennent à la salle des fêtes à 20h30, tous les vendredis. Venez nous voir !

Composition du bureau de l'association :

Président : Claude Chartier
 Vice président : Pascal Pigeon
 Secrétaire Christèle Cabaret
 Secrétaire adjoint : Aurélien Cabaret
 Trésorière : Nathalie Goulard
 Trésorière adjointe : Christelle Rondeau



Pour tout renseignement concernant l'harmonie : Claude Chartier au 02.33.83.31.14

L'Association Sportive Germinoise

Cette saison 2023/2024 nous a permis de retrouver nos joueurs en catégorie U9.

Tous ceux de l'année passée sont revenus et nous avons accueilli deux petits nouveaux. Ils sont toujours aussi assidus et investis dans leurs engagements. Cette équipe a la particularité d'être soudée et fair-play, nous nous en rendons de plus en plus compte à chaque plateau qui les opposent à d'autres équipes.

Pendant l'été, les locaux ont été rafraîchis grâce aux bénévoles toujours aussi dynamiques. Les peintures intérieures ont été refaites, maintenant les murs sont couleur vert d'eau et non plus blancs. Les lavabos ont été décorés et les rideaux de douche changés. Cela donne une ambiance plus jeune et chaleureuse.

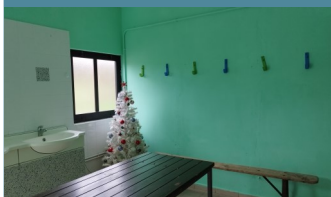
Nous avons remis en jeu le calendrier de l'avent d'un montant de 177,65 euros et c'est une habitante de Saint Germain qui l'a gagné.

Des décorations et compositions de Noël ont été proposées par le club via le site « A S Germinoise » sur Facebook. Plusieurs marchés de Noël sont prévus en décembre.

Au printemps, nous proposerons une croisière pour deux personnes en barque et peut-être la mise en jeu d'un drone ...

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2024 pleine de joie et de bonheur.

Pour tout renseignement : Gérard FRANQUEVILLE 06 89 47 17 38



Vestiaires repeints



L'école des Cormiers

Un peu de respect SVP !

Depuis la rentrée scolaire des chiens viennent faire leurs besoins sur le chemin piétonnier qui relie les deux écoles. Leurs maîtres ne ramassant pas, les élèves marchent et font rouler leur cartable dedans. Le hall, les couloirs, les classes sont ainsi décorées de traces marron et parfumées d'odeurs nauséabondes... Les adultes doivent donc nettoyer, désinfecter les lieux, les cartables, les chaussures au lieu de s'occuper des enfants.

Propriétaires de chien, soyez prévoyants en prenant avec vous un sac et ramassez les déjections de votre chien ! Cela vous prendra dix secondes et la vie de l'école sera facilitée.

Petit rappel de la loi : Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Les déjections canines sont autorisées seulement dans les caniveaux. En dehors, **les résidus de crottes de chiens sont interdits** sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour les enfants.

Et tout ceci par mesure d'hygiène publique.

En ce temps là ... à l'école, les garçons et les filles étaient séparés mais Extrait du Conseil municipal du 24 juin 1960

M. le Maire fait part au conseil d'une demande de Melle Rousseau, directrice de l'école des filles, sollicitant la gémiation des élèves des petites classes, à savoir : section enfantine et cours préparatoire, garçons, annexés à l'école des filles et Cours élémentaire 1ère et 2ème année, filles, annexés à l'école des garçons.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la requête de Melle Rousseau sous réserve que cette gémiation ne soit que temporaire, c'est-à-dire le temps que Melle Méhaut, institutrice adjointe, exercera ses fonctions à l'école de St Germain de la Coudre et sous réserve également d'approbation de la Préfecture et de l'Inspection Académique.



Photos de classe
entre 1955 et 1960



Association des Parents d'Elèves

Cette année encore, l'APE est fière des actions menées avec les familles et les enfants.

Le 23 juin dernier, la kermesse a eu lieu sous un soleil superbe, tous les enfants ont profité des stands pour s'amuser. Chants et danses ont conquis les parents. Une tombola était organisée également. C'était une très belle fête pour tous !



Le samedi 21 octobre, c'était la première édition du défilé sur le thème Halloween.

Plus de 30 enfants et leurs familles ont défilé dans les rues du bourg, avant un grand goûter gratuit, offert par l'APE et les parents. La bonne humeur de tous a bravé la pluie !

Un grand MERCI à tous nos commerçants ayant offert des sucreries.

Le 23 décembre prochain, ne ratez pas le traditionnel marché de Noël organisé par l'APE. Il aura lieu de 10h à 13h à la salle des fêtes de Saint Germain de la Coudre. Venez nombreux, apprécier la bonne ambiance de Noël autour des différents stands de ventes, les ateliers pour les enfants, boissons et gourmandises !

Les enfants présenteront leurs chants de Noël vers 11h.

Il nous semble même que le Père Noël a prévu de saluer tous les enfants !

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année. A l'année prochaine, avec encore de belles surprises. "

Au Comité des Fêtes La Fête de la musique a été célébrée le 24 juin

Le Comité des Fêtes a montré son dynamisme dans l'organisation de la fête de la musique et dans celle de la brocante le 15 octobre.

Ces animations toujours très suivies accueillent de plus en plus de visiteurs.

Plusieurs événements sont à l'étude pour 2024 : loto, brocante musicale en juin, brocante du 20 octobre ...



Visite de Madame la Sous-Préfète

Accompagnée de Mme Seingier, chargée de mission animation territoriale, Madame Sandy LECOQ-ESPALLARGAS, sensible à notre invitation, est venue à la rencontre des membres du conseil municipal disponibles le 5 octobre dernier.

Un moment constructif et chaleureux qui a permis durant plus de trois heures de nombreux échanges sur les dossiers en cours et à venir, poursuivi par la visite des infrastructures communales.

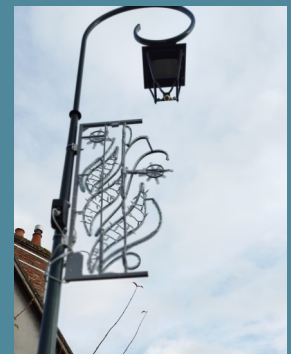


Noël à Saint Germain



Merci aux bénévoles du Comité des Fêtes qui ont à cœur, comme chaque année d'embellir les rues et espaces de notre village.

Le parc des décorations de Noël s'étoffe cette année par de nouvelles illuminations posées sur les récents mats d'éclairage public route de Bellou et route d'Appenai.



État - civil

Moments de joie

Shayna STIMBACH
08 juillet 2023

Tess GIRARD
18 juillet 2023

Tiago LAMIROTÉ
18 septembre 2023

Maël MEUNIER
29 octobre 2023

Moments d'union

Benoît MEILLIAND et Amélie LAUTOUR
Mariés le 29 juillet 2023

Cyril CHAPLAIN et Sophie MEILLIAND
Mariés le 2 septembre 2023



Moments de tristesse

Gérard LALLIER
78 ans
16 juillet 2023
Bellême (61)

Cécile GASSELIN née JOUSSET
62 ans
07 août 2023
Le Mans (72)



Agence Postale

Nouveaux
HorairesLundi et
Mercredide
14 h 30
à
17 h 30

+

Jeudi
Vendredi
Samedi
de
9 h 15
à
12 h 15BULLETIN
TIRÉ À
620 EXEMPLAIRESDIRECTRICE DE LA
PUBLICATION :

DANIÈLE MARY

COMITÉ
DE RÉDACTION :D. MARY
JF. CROUZILLARD
C. LA LOUZE
P. GUERIN
P. ROUSSEL
F. PAGA-GUERRA*Un nouveau service à la médiathèque intercommunale :**Le portage à domicile*

La médiathèque Intercommunale propose un nouveau service de portage de documents à domicile pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer dans les locaux.

Ainsi les agents et bénévoles se déplacent au domicile de la personne après un contact téléphonique préalable.

Un 1er rendez-vous est fixé afin de présenter la diversité des supports disponibles dans les médiathèques: livres en gros caractères, livre sonores, films, magazines, jeux...

Les documents choisis sont livrés et prêtés pour une durée d'un mois. Le rdv suivant est fixé conjointement.

Avant chaque passage, un échange permet de définir les goûts et envies de la personne desservie. Elle peut également faire son choix sur le portail :

<https://mediatheque.perchenormand.fr/>

Cette proposition répond à une demande d'habitants isolés ou éloignés de médiathèques.

Ce service gratuit est disponible sur le territoire de la Communauté de Communes des Collines du Perche normand. Les possibilités d'emprunt sont identiques à celles des usagers de la structure, à savoir:

10 livres ou magazines / 5CD ou DVD / 2 jeux empruntables 1 mois.

Renseignements: 02.37.49.66.36 mediatheque.letheil@perchenormand.fr

Dernière minute !

Les lingettes et les masques sont à jeter dans les sacs poubelles et non dans les toilettes ! Merci.

SICTOM : Attention aux gestes de tri

Les conteneurs avec couvercle jaune distribués en décembre ne seront collectés qu'à **partir du 1er janvier 2024** et tous les 15 jours. Ils ne doivent contenir que les emballages de toutes sortes déposés en vrac (sans sac) : pas de verre, ni d'aliments, ni de déchets compostables.

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,

Mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h **occasionnellement**

Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

☎ **02 33 83 24 41**@ mairie.stgermaindelacoudre@wanadoo.fr

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.